

PATRICK SCHMOLL

Laboratoire "Cultures et sociétés en Europe"

(UMR du CNRS n° 7043)

Université Marc Bloch, Strasbourg

<schmoll@umb.u-strasbg.fr>

L'écriture, point aveugle de l'épistémologie ?

Écrire est un passage obligé de la diffusion des connaissances scientifiques. La transmission du savoir accorde certes une place importante à la prestation orale (et en partie gestuelle) de l'enseignant ou du formateur face à un auditoire, et la communication scientifique recourt aussi aujourd'hui, et de plus en plus, à l'image et aux supports audio et vidéo. Mais la référence au texte écrit continue à faire autorité : transmission écrite, revues et lieux de publications, citations.

Cette centralité de l'écriture pose en soi un problème scientifique, car l'écrit n'est pas seulement un support, un médium en quelque sorte transparent, de la diffusion des connaissances : l'écriture participe à la production même de ces connaissances, elle leur donne forme. La science essaie de penser la possibilité d'une connaissance objective, c'est-à-dire qui existerait indépendamment des subjectivités des scientifiques qui la produisent. Mais l'activité scientifique ne peut pas se penser sans écriture, sans la figure de la démonstration inscrite au tableau de nos salles de classe. Les modes d'élaboration et de transmission de la connaissance sont ainsi conditionnés par ce médium qui les canalise dans

les formes linéaires et orientées de l'argumentation, c'est à dire de l'énonciation d'une parole adressée par un sujet à un autre.

L'aboutissement paradoxal de la pensée scientifique, aujourd'hui, serait de tenter le coup de force de se penser en dehors des catégories cognitives qui la contiennent et la contraignent. On pourrait essayer d'imaginer ce que serait une connaissance élaborée par des êtres qui n'auraient pas disposé de la parole, et a fortiori de l'écriture. Une société où prédominerait la communication par le toucher ou par l'odorat (ou par des canaux sensoriels autres, inexistantes sur notre planète, mais dont on pourrait imaginer les caractéristiques virtuelles) pourrait-elle accéder à l'équivalent d'une pensée scientifique ? Et dans cette hypothèse, quelle serait leur "vision" (terme forcément anthropocentrique) de leur monde et de l'univers ?

Les questions posées par l'écriture scientifique sont sans doute plus aiguës encore dans les sciences humaines et sociales. Du fait de leur *objet*, d'abord, puisqu'elles portent sur des activités humaines, qui sont pour l'essentiel des activités de communication et de produc-

tion symboliques, souvent écrites, sur lesquelles, en tous cas, la forme écriture exerce ses effets structurants, surtout à l'époque moderne : nous lisons et nous écrivons constamment, nous sommes éduqués dans des dispositifs où l'écriture fait autorité, nous sommes les objets des écrits des autres, qu'il s'agisse de lettres, de rapports, d'énoncés décisionnels, de reportages, d'écrits de fiction, et bien entendu de travaux scientifiques, et nous nous produisons nous-mêmes comme objets de notre propre écriture dans nos curriculum vitae, nos lettres de motivation, nos rapports d'activités, nos autobiographies. Les sciences humaines et sociales écrivent donc sur des entités qui écrivent, et le chercheur est lui-même une de ces entités-écrivains : la perspective est abyssale.

Les sciences de l'homme et de la société sont aussi – et du fait même de cet objet qui est le leur – concernées par l'écriture en raison des *méthodes* qu'elles utilisent pour collecter leurs données : celles-ci sont en effet, la plupart du temps, des énoncés (documents écrits, entretiens, questionnaires), ou bien ce sont des observations qui sont alors transformées par l'observateur en énoncés. Dan Sperber (1982), et d'autres

à sa suite, ont étudié le problème épistémologique posé par le *discours rapporté* en sciences sociales, c'est à dire la transcription par écrit des observations et des entretiens, leur restitution inévitablement réductrice, et de ce fait leur double statut de *description* et d'*interprétation*. Les méthodes des sciences humaines et sociales conduisent à circonscrire un objet, et plus précisément à le construire, en effectuant nécessairement un découpage dans la réalité. La sociologie a par exemple d'abord étudié les faits sociaux "consistants" que produisaient les sociétés de droit écrit qui sont les nôtres : normes, règles, institutions, textes... L'ethnologie a pu ainsi se définir comme une forme de réaction à ces approches qui ne faisaient pas suffisamment de place aux traditions orales. Mais Jack Goody (1979) a bien montré que les ethnologues aussi appartiennent à une société de l'écrit, et qu'ils ne peuvent s'empêcher de capter dans leurs propres catégories cognitives (celles de la liste, du tableau, de la formule, de la recette ou du reçu) les sociétés de l'oral.

Enfin, les productions des sciences humaines et sociales, bien plus souvent que celles des sciences dites "dures", sont organisées dans la forme du *récit*. Il existe de ce fait une collusion du texte scientifique avec le texte de fiction, qui pose constamment la question de ses rapports avec la réalité étudiée : ne fait-il que la décrire, ou contribue-t-il à la construire, a fortiori quand les auteurs sont fortement médiatisés et que leurs écrits finissent par fournir à la société les cadres de réflexion, voire ce qu'on a appelé les "grands récits", dans lesquels elle peut se penser et se dire ? La revue *Communications* a consacré un numéro, dirigé par Martyne Perrot et Martin de la Soudière, à cette question de l'écriture des sciences de l'homme (1994), dont les contributions ont souvent été reprises et discutées, notamment en anthropologie. Plus récemment, Grenier & al. (2001) confrontent les deux formes dans lesquelles tendent à se présenter les productions en sciences sociales, celle du modèle (mathématique) et celle du récit. Est-ce la nature des faits humains qui oblige le chercheur en histoire, en sociologie ou en anthropologie à utiliser la narration pour en rendre compte ? Même les analyses économiques, dans lesquelles la formalisation mathématique est pourtant

la plus poussée, ne cessent de revenir, plus ou moins subrepticement, à la langue naturelle : elles ne peuvent s'en passer ni dans la formulation de leurs hypothèses de départ ni dans leurs interprétations, c'est-à-dire chaque fois qu'elle prennent ou reprennent contact avec la réalité.

Dès lors, les sciences sociales s'exposent-elles à devoir renoncer au statut de sciences – que leur contestent d'ailleurs souvent les scientifiques des sciences "dures" ? La question n'est pas aussi tranchée, car les sciences les plus formelles ne peuvent elles-mêmes échapper au fait que le raisonnement conserve en lui l'empreinte des structures langagières. Les sciences humaines et sociales ne sont de ce point de vue qu'un révélateur qui rend plus visible la médiatisation de la construction des connaissances en général par le langage, et plus précisément par l'écriture : elles sont de ce fait susceptibles d'apporter une contribution tout à fait spécifique à la recherche scientifique dans son ensemble.

C'est à cette contribution qu'ont travaillé les auteurs de ce numéro de la *Revue des sciences sociales*. Les entrées dans un tel objet, dont nous avons pointé plus haut qu'il était abyssal, s'avèrent foisonnantes, au risque de paraître hétérogènes. On peut cependant distinguer quelques lignes-force des travaux auxquels il invite.

1. Décrire

Cet abyme, l'étrangeté de l'écriture dont parlait Claude Lévi-Strauss, est repris par José Carlos Gomes da Silva, sous forme d'une question qui inaugure un premier axe de réflexion. L'écriture détermine non seulement nos propres descriptions du monde mais aussi la façon dont nous supposons que le monde est décrit par des sociétés qui ignorent les systèmes graphiques. Sommes-nous donc condamnés, comme le dénonçait Goody, à des manifestations d'autoréférence chaque fois que nous écrivons, et chaque fois que nous écrivons sur l'acte d'écrire ? Pierre Erny, revenant sur son expérience de directeur de nombreuses thèses en ethnologie, évoque ainsi les difficultés relatives autant à la nature du travail dans cette discipline qu'à la psychologie des doctorants et de leurs directeurs : moti-

vations, problèmes personnels et professionnels, influences idéologiques, styles relationnels et rédactionnels, exigences institutionnelles.

La question est donc celle de l'écriture en tant qu'elle façonne le monde qu'elle prétend ne faire que décrire. On retrouve là la question des effets de récit. Quelle est la différence entre une description en sciences sociales et un récit de fiction ? Comment se distinguent écriture scientifique et écriture littéraire ? Si la frontière est parfois poreuse, a contrario, cette porosité ne permet-elle pas de traiter la fiction comme un matériau qui dit quelque chose de la société qu'elle décrit ? Nicole Lapierre rappelle que la sociologie s'est toujours méfiée de la littérature, mais que celle-ci a aussi souvent constitué une ressource pour les sciences sociales, et que certains sociologues ont même cédé à la tentation de la fiction en inventant des histoires et des mondes pour exprimer un débat d'idées ou une vision de la société.

2. Transcrire

Il y a donc là une construction du monde par l'écriture, qui amène un second groupe de contributions à traiter de la nécessaire vigilance du scientifique au passage des frontières ainsi soulignées : passages de la réalité à la fiction, de l'observation à la transcription, de l'oral à l'écrit, traduction d'une langue dans une autre, ou d'un registre dans un autre, infiltrations de l'interprétation dans la description. Marie-Noëlle Denis et Nathalie Blaha-Peilleux montrent ainsi que dans l'écriture des contes, certains choix ont été effectués par rapport à la tradition orale, en fonction d'idéaux qui étaient ceux de l'époque de leur transcription : des choix qui peuvent aboutir à une modification en profondeur du message initial du récit.

La traduction est à cet égard sans doute l'un des meilleurs révélateurs des limites de l'écriture scientifique en sciences sociales. En mathématique, en physique, dans les sciences du vivant, le formalisme constitue un langage commun qui permet qu'une théorie puisse être exposée dans n'importe quelle langue naturelle sans que la traduction interfère dans le raisonnement. Il n'en est pas ainsi dans les sciences sociales, dont les objets

sont par essence culturels, symboliques, langagiers : le discours scientifique ne peut éviter de participer lui-même de ces objets, et la façon de penser les choses, même scientifiquement, peut différer d'une culture, d'une société, d'une langue à une autre. Pouvoir exposer son argumentation dans une autre langue que la sienne est donc sans doute dans nos disciplines un critère que les contenus ont quelque universalité. Freddy Raphaël rappelle que les traductions des grands auteurs sont l'objet de débats scientifiques et d'enjeux de pouvoir entre des conceptions divergentes du savoir. Comment traduire un mode de pensée dans un autre ? La traduction est-elle un calque mot pour mot de l'original ? Comment restitue-t-elle les conditions de l'écriture de l'auteur, l'intention qui était la sienne par rapport à un lectorat et une époque ? Entre deux époques, même quand la langue de l'auteur est la même, n'y a-t-il pas lecture d'un paradigme dans un autre ? Le traducteur qui veut faire connaître un auteur à un autre public, à une autre époque, restituant ainsi la dimension intersubjective des stratégies d'écriture et de lecture, peut-il éviter d'interposer à son tour sa propre subjectivité ?

3. Prescrire

Pour expliquer cette capacité du récit à construire le monde, il faudrait remonter aux premières formes de l'écriture et rappeler qu'en tant que trace sur un support, non encore dégagée de la forme picturale, elle fonctionne dans un registre magique, associée à l'incantation. Dans un univers peuplé de puissances incompréhensibles, le verbe se présente comme une contre-puissance qui introduit de l'ordre dans le chaos. Cette force magique reste présente dans l'écriture scientifique en tant que celle-ci, notamment dans ses rapports à la technologie, permet non seulement de décrire et de comprendre le monde, mais aussi d'agir sur lui.

Dans l'ordre social, les discours qui décrivent le monde ne sont donc pas innocents : ils ont des effets de catégorisation et d'assignation qui sont soulignés par un troisième groupe de textes. Le discours totalitaire, dans ce qu'il participe à la domination et au contrôle de la société, en est l'exemple le plus patent, qu'approche Georges-Elia Sarfati

à travers l'œuvre de Victor Klemperer. Mais plus près de nous, et plus subtilement, Virginie Waechter souligne les effets de l'écriture managériale dans une régie municipale : la désignation de l'utilisateur d'un service public, soit comme "usager", soit comme "client", constitue un réel enjeu, et d'ailleurs un objet de débat, car elle permet, selon les besoins, d'inscrire l'utilisateur en question dans une double référence, d'une part à des réglementations à respecter s'imposant à lui comme à tout citoyen, et d'autre part à un cadre commercial qui implique que les services sont, certes, accessibles à tous, mais qu'ils ne sont pas gratuits.

Les discours n'exercent cependant leurs effets de catégorisation qu'au travers de mécanismes intersubjectifs, auxquels les destinataires opposent des formes diverses de résilience. Laurence Schmoll, s'appuyant sur les travaux d'Umberto Eco (1979), rappelle à propos des sites Internet pédagogiques, que l'auteur d'un texte s'adresse à une représentation qu'il se fait de son lecteur. Ce faisant, il capture jusqu'à un certain point son lecteur dans cette représentation, et l'amène à s'y conformer. Mais cette stratégie d'écriture laisse ouverte la question de savoir si ce "lecteur modèle", virtuel, correspond suffisamment au lecteur réel pour que ce dernier s'y reconnaisse et ait envie de prolonger la lecture. Faute de quoi, l'entreprise de communication, en l'occurrence didactique, peut s'avérer contre-performante.

4. S'écrire

Cette idée inaugure un quatrième axe de réflexion, sur l'écriture en tant qu'elle est un dispositif, au sens de Michel Foucault, où se constitue le sujet, à la fois comme produit du contrôle social, mais aussi comme instance lui opposant son autonomie. De même que le langage structure le sujet parlant, l'écriture fabrique son propre individu écrivant et lisant, et l'incite à penser dans certains cadres. Il serait plus exact de dire qu'elle fabrique la notion même d'individu, dans un double mouvement, d'une part, de réflexivité instaurée dans le sujet par la lecture, qui accroît la capacité critique, et d'autre part, par l'écriture, qui dès les premières formes de l'essai, chez un Montaigne ou un Descartes, présente

toujours une dimension d'écriture de soi, et produit une explication rationnelle du propre rapport de l'auteur au savoir qu'il construit, c'est-à-dire une forme de philosophie de la connaissance sur laquelle s'étayera plus tard la psychologie. En résumé, l'écriture produit l'*ego cogitans* dans le même mouvement où celui-ci, tentant de développer son autonomie par rapport aux discours qui l'ont fait émerger et continuent à le conditionner, produit la science.

Suzy Guth suit le parcours de Molly, une prostituée du San Francisco des années 1910, telle qu'elle se raconte dans un récit autobiographique en forme de confession. Molly est ce que Michel Foucault (1976) aurait appelé une "bête d'aveu". Mais qu'avoue-t-elle ? Son récit présente des analogies de scénario avec les romans de fiction de la même époque mettant en scène des prostituées. Ces romans, que Molly a pu lire, lui ont-ils fourni les mots pour se dire elle-même, dans les catégories qu'elle a supposé être attendues par ses "lecteurs modèles" ? Dès lors, a-t-elle vécu une histoire originale, dont le récit aurait pu être la matière des romans de son époque, ou bien n'a-t-elle fait que revivre des histoires en partie déjà racontées par d'autres ?

Nicolas Amadio montre comment les travailleurs sociaux appréhendent de manière ambiguë le recours à l'écrit (rapports, notes de service, etc.) dans leur travail. L'écriture leur permet de prendre des distances par rapport à des situations où ils sont impliqués émotionnellement, mais dans la mesure même où la forme d'écriture tend à réduire la part subjective de leur travail, elle est aussi vécue comme un acte administratif répressif.

Stefanie Duttweiler et Peter-Paul Baenziger montrent comment la rubrique du "courrier du cœur" offre un espace d'écriture où les lecteurs, s'adressant à une conseillère, mettent en discours leur propre sexualité dans les catégories de la formalisation d'un problème précis et de la demande d'un conseil. Même ceux qui n'écrivent pas à la conseillère profitent des conseils donnés aux autres, la publicité de ces échanges conférant une valeur de généralité aux situations particulières exposées. Les conseils n'ont pas de caractère obligatoire, ils rendent au contraire possibles des espaces de liberté et de décision. Cette forme de communication

accompagne donc, et soutient, la modification des normes sexuelles comme devant être le lieu d'un épanouissement individuel et d'une autodétermination, paradoxalement rendus obligatoires.

Enfin, nous clôturons ce dossier par un exemple d'exercice de cette écriture de soi : le dernier cours donné par notre collègue Gilbert Vincent avant son départ à la retraite, dans lequel il revient sur sa propre carrière, tout en commentant, par une mise en abyme qui ne manque pas d'humour, la gêne que suscite en lui ce genre d'exposé.

L'auteur d'un texte crée toujours peu ou prou un monde qu'il habite, et ce faisant s'écrit lui-même, tentant l'opération de s'exposer, pour se rendre connaissable par lui-même et par les autres. Du récit des mythes et des contes, en passant par la récitation d'une parole divine, jusqu'à l'œuvre de fiction ou au raisonnement argumentatif qui réfère les textes les uns aux autres, le narrateur décrit le monde, et ce faisant il contribue à la construction de ce dernier et à l'explication de sa propre existence. Être auteur, c'est prendre la place d'autorité, celle du démiurge ou de son représentant mais aussi du fondateur. C'est pourquoi l'apparition de tout nouveau média est un enjeu à de multiples niveaux : il bouscule la place de Dieu et de ses vicaires en modifiant nos représentations du sacré et du politique.

Pierre Legendre (2001) formule que la société fonctionne comme un texte : elle est pensée par ses membres comme organisée autour de l'énoncé de lois, morales, juridiques, scientifiques, qui contiennent en quelque sorte le monde en programme, le décrivent, et ce faisant l'écrivent. Le fait que dans la modernité, une partie de ce texte soit posée comme restant à découvrir, cachée derrière les paradigmes informationnels du "code" et du "programme", ne fait que confirmer ce mode de construction de nos représentations du monde. Le scientifique succède au clerc médiéval et au juriste dans la position d'interprète des textes qui disent la loi, révélant ainsi le mythe fondateur, texte originel censé contenir tous les autres. La construction des connaissances scientifiques laisse persister une telle représentation des choses comme organisées par un texte, fût-il une ligne d'algorithmes. Elle maintient du même coup cette idée com-

plémentaire, anthropologiquement ancrée en nous : s'il y a un texte, c'est qu'il y a un auteur. La question, d'ordre épistémologique, pour le scientifique ayant évacué Dieu de cette place, est alors de savoir si son écriture ne fait que décrire les choses ou si elle les crée à mesure qu'elle semble les découvrir.

Travailler sur l'épistémologie, non seulement des sciences sociales, mais des sciences en général, c'est donc bien poser en son centre le problème du médium incontournable de la connaissance scientifique, de sa transmission et donc de sa validation, mais aussi, en amont, de sa construction même (car la connaissance est pensée comme devant être communiquée), à savoir l'écriture. Les sciences sociales sont loin d'être "molles" à cet endroit : elles travaillent au contraire au plus près d'un point aveugle qui concourt probablement à oblitérer tous les champs de connaissance. Ce faisant, elles permettent de faire évoluer les paradigmes qui nous autorisent, mais aussi nous contraignent, à penser le monde dans certaines catégories, et sont de ce fait susceptibles d'introduire des idées nouvelles jusque dans les sciences les plus "dures".

Bibliographie

- Debray R. (1991), *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.
- Eco U. (1979), *Lector in Fabula. Le rôle du lecteur, ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Trad. fr. (1985), Paris, Grasset.
- Foucault M. (1976), *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Goody J. (1979), *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Editions de Minuit, 1979, traduit de l'anglais et présenté par Jean Bazin et Alban Bensa
- Grenier J.-Y., Grignon Cl., Menger P.-M. (2001), *Le modèle et le récit*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Legendre P. (2001), *De la société comme texte. Linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Paris, Fayard.
- Perrot M. et de la Soudière M. (dir.) (1994), *L'écriture des sciences de l'homme*, Revue *Communications*, Paris, Seuil, n° 58.
- Schmoll P. (2003), La construction intersubjective de l'objet société, *Revue des Sciences Sociales*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 30, pp.184-189.
- Schmoll P. (2006), Du texte à la toile : l'écriture polyphonique du monde, *Le Sociographe*, Montpellier, IRTS, 19, pp.55-67.
- Sperber D. (1982), *Le savoir des anthropologues*, Paris, Hermann.